
Ce 25 octobre 2017, UNESSA signe l'accord social pour les secteurs fédéraux de la santé

Le 12 juillet dernier, UNESSA et d'autres fédérations du secteur hospitalier, adressaient une lettre ouverte au Gouvernement¹. Nous évoquions alors notre besoin d'avoir un « signal clair du Gouvernement : il faut donner au secteur les garanties que l'amélioration des conditions de travail pourra s'accompagner d'un maintien de l'emploi et de la qualité des soins donnés ». Autrement dit, il est indispensable que les moyens puissent suivre les ambitions que l'on se donne.

UNESSA et les autres fédérations patronales ont toujours souhaité pouvoir rester des acteurs constructifs de la concertation sociale tout en assurant la qualité des soins donnés par la pérennité de l'emploi.

Nous pouvons donc nous montrer satisfaits de l'accord social qui a été signé ce jour par les partenaires sociaux, en présence des Ministres De Block² et Peeters. Cet accord social rencontre plusieurs points importants pour UNESSA et ses affiliés :

1. Un cadre de financement clair et pluriannuel pour financer tout accord social. Les points contenus dans celui-ci sont ajustés aux moyens supplémentaires débloqués par le Gouvernement fédéral. C'était un préalable pour UNESSA.
2. Une modernisation du système barémique avec la mise en place d'une nouvelle classification de fonction, plus en adéquation avec les réalités de terrain. UNESSA participe aux travaux de l'IF-IC, Institut de classification des fonctions.
3. Un renforcement du second pilier de pension, qui doit cependant encore être confirmé budgétairement pour 2019 et 2020. UNESSA y sera attentive.
4. Des mesures spécifiques concernant la flexibilité.
5. De nouveaux emplois via le Maribel. UNESSA s'en réjouit.

UNESSA souligne positivement la démarche concrétisée aujourd'hui car elle respecte la demande fondamentale des gestionnaires hospitaliers à savoir, un cadre budgétaire prévisible et stable.

UNESSA sera attentive à l'harmonisation entre les secteurs, particulièrement pour ceux qui sont actuellement régionalisés (maison de repos, maison de repos et de soins, maison soins psychiatriques, initiative d'habitation protégée)

Gérer, c'est prévoir.

UNESSA en bref

Issue de la fusion entre la FIH (Fédération des Institutions Hospitalières) et la FNAMS (Fédération Nationale des Associations Médico-Sociales), UNESSA (acronyme des mots UNion En Soins de SANté) est une organisation patronale qui fédère près de 300 structures actives dans les domaines des soins de santé en Wallonie.

Personne de contact:

David Lefèbvre – Directeur Général adjoint – 0473/499.312

¹ <http://www.unessa.be/Presse/Communiques/Lettre-ouverte-au-Gouvernement-federal.aspx>

² <http://www.deblock.belgium.be/fr/accord-social-pour-le-personnel-des-institutions-de-soins-de-sant%C3%A9-publiques-et-priv%C3%A9es>